## Formation / Soutien

## FORMATION CONDITIONNEMENT



ont suivi une formation conditionnement. Ils nous en parlent :

**Vanessa N.:** Nous avons alterné entre les cours en salle, avec des exercices sur cahier, et les exercices pratiques, sur le quai ou dans l'atelier.

**JONATHAN :** Le formateur nous a montré des films sur les sigles, sur les panneaux des ateliers et sur les équipements de protection individuels (EPI : chaussures de sécurité, gants, casques anti-bruit, ...)

NICOLAS: Il nous a montré le corps humain, le squelette.



Nous avons regardé l'émission « C'est pas sorcier », ça explique tout très bien et en détail. Si quelqu'un se positionne mal, c'est un risque de se faire mal (lumbago, hernie discale)

**EMILIE :** On s'est entrainés à bien porter des cartons

et des seaux, à bien se placer et à garder la tête et le dos droits. On a appris la méthode des pompiers, en 12 points. **ANGÉLIQUE**: Nous avons aussi appris à bien porter une palette. C'était utile car certains d'entre nous le faisaient mal.

GUILLAUME: J'ai appris à mieux me servir du transpalette: il faut pomper avec les jambes et pas avec le dos. Et il faut toujours bien ranger les produits sur la palette.







**JÉRÔME :** Pour la première fois, j'ai utilisé la balance et la calculette. Ce n'était pas évident.

**Vanessa M.:** Nous avons revu le réglage des chaises. Plusieurs étaient trop hautes. Maintenant ça va mieux pour travailler.

Il nous a fait dessiner le plan de l'atelier. Ensuite nous sommes allés dans l'atelier et nous nous sommes répartis sur la chaine de montage : approvisionnement, réalisation du travail, contrôle, conditionnement, évacuation sur palette.

La formation a duré 4 jours entiers, mais c'est passé vite, parce que c'était intéressant.

Cette formation a été organisée et financée par UNIFAF. Toutes les personnes ayant suivi récemment une formation d'UNIFAF ont été mises à l'honneur lors d'une cérémonie le 7 avril. 12 personnes s'y sont rendues pour l'AAPH: les 8 personnes de la formation conditionnement à Bogny et 4 personnes qui ont suivi une formation pour bien remplir leur mission de représentant au Conseil de la Vie Sociale (CVS).

